

\*

**MERCREDI 17 JANVIER 2018**

\*

**VOEUX DU PRÉFET DE L'ARDÈCHE**

**AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES,**

**SOCIAUX**

**ET INSTITUTIONNELS**

\*

\* \*

*Embargo jusqu'au 17/01/2018 19h00*



Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Madame et messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux, Départementaux et Maires,  
présidents d'intercommunalité,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise, présidents des chambres  
consulaires et organismes professionnels,

Madame la Présidente, Monsieur le Procureur de la République,

Messieurs les représentants des Cultes,

Mesdames et messieurs les représentants du monde associatif,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

\*

\* \*

Ce moment des vœux que nous partageons a plus d'importance qu'on ne pourrait le croire. Parce qu'une cérémonie de vœux n'est pas qu'un simple exercice rhétorique.

C'est d'abord un **rite**, et **les rites contribuent à faire société**.

Et plus particulièrement à travers ce rite annuel, **l'Etat** -et de manière plus

*générale, la puissance publique-* laisse à voir **sa permanence et sa stabilité** ; deux qualités qui sont autant de vertus dans un monde que l'on pourrait croire incertain et menaçant.

**Cette stabilité qui se donne à voir**, les architectes de l'antiquité, *lorsqu'ils parlaient d'un ouvrage public*, avaient d'ailleurs trouvé le mot juste pour la qualifier. Ils appelaient cela ***firmitas*** : un ouvrage devait non seulement se tenir debout selon les lois de la physique, mais encore **donner en permanence le sentiment** de se tenir debout. En un mot, il devait **inspirer confiance**.

Voilà donc le premier objet de cette cérémonie de vœux. **Réaffirmer et conforter la confiance collective dans les institutions républicaines de notre pays.**

Pour autant, **les vœux ne doivent pas se limiter à de simples paroles**. Dans son sens initial, médiéval et religieux, **le vœu est un engagement** : on parlait de vœu de célibat, de stabilité, d'obéissance. Ceux-là sont moins fréquents aujourd'hui... Mais laïcisés, **les vœux ont gardé leur caractère magique : c'est un moyen d'apprivoiser le destin pour l'année qui s'annonce**.

On fera donc des vœux pour qu'ils influent sur le déroulement des mois à venir. C'est à dire que nous en ferons un moment **de volonté, d'espoir et d'optimisme**.

C'est d'ailleurs sous le sceau de **ces trois principes** que l'Etat a placé son action en 2017. Et pour ne pas faire une longue litanie, je n'évoquerai que quelques uns des volets principaux de son action.

## 1- Le premier volet concerne la sécurité des Ardéchois

Indéniablement, les deux années qui viennent de s'écouler ont constitué une page nouvelle dans **la conduite des politiques de sécurité**. Les attentats qui ont frappé notre pays, le caractère aigu, permanent, et généralisé de la menace ont conduit à mobiliser, les **forces de sécurité intérieure** comme jamais elles ne l'ont été, *au cours du dernier demi-siècle*.

Nos méthodes ont évolué et se sont adaptées à la nature et aux formes nouvelles que prend le terrorisme dans notre pays.

Nos outils techniques, mais également nos **moyens juridiques**, se sont développés, soit, *de manière conjoncturelle* dans le cadre de l'état d'urgence, soit, *de manière plus durable*, grâce à la loi relative au renseignement, grâce à celle relative à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, ou bien encore, plus récemment grâce aux dispositions de la loi du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure.

Dans ce département, un peu plus de 80 personnes font l'objet d'un suivi attentif.

Opérationnellement, en 2017, un des quatre pelotons de surveillance et d'intervention du groupement de gendarmerie (*le PSIG d'Annonay*) a reçu la qualification de « **PSIG Sabre** ». Cette qualification lui permet désormais d'intervenir, comme primo-intervenant, si ce département devait connaître une tuerie planifiée.

Cependant, en mettant à disposition des acteurs de la sécurité ces nouveaux

outils juridiques, opérationnels, ou techniques, le Gouvernement et le Parlement ont toujours veillé à conserver le **juste équilibre entre la nécessité de protéger les Français et la préservation de leurs libertés publiques ou individuelles.**

**La France n'est donc pas tombée**, contrairement à ce qu'espéraient probablement nos ennemis, dans le **piège pour les libertés**, que constituent ce qu'Albert Camus appelait « *les noces sanglantes du terrorisme et de la répression* ».

\*

Dans le même temps et malgré ces missions nouvelles, les forces de sécurité n'ont pas délaissé **les missions de lutte contre la délinquance générale**. Bien au contraire, celles-ci connaîtront prochainement un nouvel élan avec la **Police de Sécurité du Quotidien** que le ministre de l'Intérieur nous a demandé de mettre en œuvre.

En 2017, l'engagement des forces de sécurité intérieure a été sans faille, qu'il s'agisse de lutter contre la délinquance, de conduire des opérations de renseignement ou d'assurer la sécurisation de lieux de culte ou des évènements, sportifs et festifs (*le Tour de France, le festival Aluna ou ImaginAir, ...*).

Ainsi, pour la seule Gendarmerie, 14.000 interventions ont été effectuées en 2017 -dont plus du tiers pendant la nuit-. Ce sont 1.000 interventions de plus que l'année précédente.

Cette même année, les **infractions révélées par l'activité des services (IRAS)**,

meilleur indicateur de l'activité d'initiative des forces de l'ordre, **ont augmenté de 10 %**, notamment en matière de stupéfiants.

Cet engagement, pour assurer la sécurité des Ardéchois, nous le poursuivrons avec la même détermination en 2018.

En particulier, **trois plans d'actions spécifiques** seront mis en œuvre :

- Le premier, pour **lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes**, y compris dans le cadre intra-familial ;
- Le second plan d'actions visera à **diminuer les atteintes aux biens**, et tout particulièrement le nombre de cambriolages ;
- Et enfin, nous poursuivrons, grâce aux nouveaux moyens d'action que vient d'annoncer récemment le Gouvernement, **notre action en faveur de la sécurité routière**.

A l'image des forces de sécurité, **les forces de secours** et, tout particulièrement, **les sapeurs pompiers**, ont été également mobilisés tout au long de cette année.

Le fonctionnement moderne de notre société se traduit, tout à la fois, par **l'accroissement permanent de la complexité des situations** -et donc des risques auxquels chacun est soumis-, et, dans le même temps, par une **diminution de la résilience individuelle** – certains diront une forme de fragilité de la sphère privée-.

Face aux accidents, ou aux incidents de la vie, chacun compte désormais d'abord sur la puissance publique pour apporter la réponse.

Ainsi, l'an dernier, les sapeurs-pompiers, professionnels ou volontaires, ont

effectué 28.500 interventions ; *c.a .d. 1.500 de plus (+5%) que l'année précédente.*

N'oubliant pas les racines historiques de son métier, le SDIS de l'Ardèche a également formé pas moins de **10 colonnes**, rassemblant **600 sapeurs-pompiers** pour aller épauler, dans le cadre de renforts interzonaux, la lutte contre les feux de forêts dans la Corse du Sud, le Var ou les Bouches-du-Rhône.

Aussi, à tous les services de sécurité et de secours, je voudrais adresser publiquement, *et devant vous*, mes **félicitations** pour les résultats obtenus et mes **remerciements** pour leurs disponibilités au service des Ardéchois.

**En 2018, l'engagement des forces de sécurité et de secours**, quelle que soit son exigence, sera **toujours aussi fort** pour que nos concitoyens puissent vivre sereinement.

**Car la sécurité est la condition première de toutes les autres libertés.**

\*



## 2- Deuxième grande priorité : L'économie et l'emploi

Ce n'est que par le contraste que l'on peut lire une situation économique. Et, en 2017, quand on y regarde dans le détail, l'économie départementale a présenté des signes positifs et encourageants.

[NDLR : Toutes les données économiques sont celles arrêtées fin septembre 2017]

- Dans le département, les **déclarations préalables à l'embauche** ont **augmenté** de **+7,9 %** sur un an ; et, sur la même période, les inscriptions à Pôle Emploi à la suite de **licenciements économiques** ont **diminué de 35 %**;
- Le **chiffre d'affaires des entreprises** ardéchoises a **progressé** sur un an de **1,9 %** (et de plus de 3 % dans la construction) ; les **misés en chantier** de logements ont **augmenté** de 7 % et la **fréquentation touristique**, mesurée à partir des nuitées hôtelières a fait un bond de plus de **10 %**, au-delà-même de la moyenne régionale ou nationale.

Cette situation, nous la devons d'abord aux acteurs économiques.

Je voudrais ici les remercier pour leur engagement, et la confiance qu'ils continuent à apporter au département de l'Ardèche.

Mais ce résultat est aussi le **fruit d'un environnement économique**, qu'il appartient à la puissance publique de rendre le plus favorable possible à l'emploi et à l'entreprise.

L'an dernier, entre les politiques de l'emploi, l'insertion par l'activité économique, les aides aux entreprises, mais aussi la prise en charge, par le

contribuable national, des compensations d'exonérations de charges sociales, c'est plus de **150 M€** que **l'État a apporté**, en Ardèche, **au seul titre des politiques économiques et de l'emploi.**

Pour 2018, cet **environnement économique continuera à se transformer** et à devenir plus favorable encore aux entreprises, afin de les inciter à investir et à embaucher.

La diminution de l'impôt sur les sociétés, qui a été engagée, **allégera** les **prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises.** La fiscalité du patrimoine, désormais réformée, incitera à investir dans l'économie productive.

Dans un monde en profonde mutation, **le droit du travail** a lui aussi évolué en 2017, pour laisser une **place plus grande au dialogue social.** Il offre désormais **plus de lisibilité, plus de liberté et de sécurité** tant aux salariés qu'aux entreprises.

Mais ces outils ne produiront leurs pleins effets qu'à la condition que chaque **acteur économique** s'en saisisse, qu'il ait **confiance** dans sa capacité à agir et à prospérer.

\*

A l'échelle du département, notre **objectif commun et partagé** sera donc de **profiter de ce contexte d'ensemble favorable**, de décliner les politiques économiques, de détecter et de **saisir les opportunités** qui se présentent, et de nous s'assurer qu'il n'y ait pas de territoires ou de personnes laissés pour compte.

**L'accès au très haut-débit** fait partie des conditions nécessaires de ce développement économique partagé. *Vous le savez*, le mois dernier après le comité interministériel de Cahors, le syndicat mixte Ardèche-Drôme Numérique (ADN) a reçu la confirmation que **l'État** allouera **147 M€**, pour l'équipement en très haut débit de l'Ardèche et de la Drôme.

C'est une décision importante. Car, **l'accès au très haut débit transforme le tissu économique**. Pour que notre territoire puisse en profiter pleinement, il faudra donc tout à la fois, développer les équipements, identifier les nouveaux usages, accompagner certains salariés pour qu'ils obtiennent les qualifications professionnelles qui permettront de répondre aux besoins futurs des entreprises, adapter l'offre de formation initiale et continue. Ce travail de préparation, qui nous mobilisera pour les trois prochaines années, a toute son utilité pour que tout notre département soit au rendez-vous du très haut débit.

\*

La **formation professionnelle**, en lien avec les branches professionnelles et leurs organismes collecteurs (OPCA), les **mutations économiques**, l'accompagnement des demandeurs d'emploi seront également au cœur de nos préoccupations en 2018.

\*

Je n'oublie pas, enfin, **l'agriculture** qui est à la fois un **pan de notre économie** et un **acteur central de notre territoire**.

L'année 2017 fut marquée par des aléas climatiques importants. Au-delà des réponses conjoncturelles -comme le sont les indemnisations au titre des calamités agricoles-, nous voulons également accompagner la profession agricole dans sa réflexion, pour limiter les conséquences de tels aléas à l'avenir.

En particulier, en ce qui concerne la **ressource en eau**, nous sommes favorables à trouver des solutions, permettant le partage de cette ressource rare entre l'eau potable, le milieu naturel, l'irrigation agricole et le tourisme.

Tout en recherchant à maîtriser la consommation en eau, je souhaite également que nous puissions élaborer, en 2018, une **doctrine partagée et un programme d'actions**, pour pouvoir réaliser, *là où cela sera nécessaire et utile*, des **retenues collinaires à vocation collective**.

**Mais la « ferme Ardèche » a bien des atouts.** Elle est riche de la diversité, de la qualité de ses produits et de leurs identités.

L'Agriculture Ardéchoise a aussi pleinement bénéficié de la réforme de la PAC : pour s'en convaincre, il suffit, *par exemple*, de regarder l'évolution des **aides versées** au titre de la politique agricole commune, qui sont passées, en deux ans, de **32 M€ à 38 M€**, *soit une progression de +20 %*.

\*

### **3- Troisième priorité : Les politiques de solidarité et la cohésion sociale**

Le développement économique et la croissance perdraient cependant de leur sens, si nous laissons certains de nos concitoyens, démunis, au bord du chemin.

**Le lien social est le ciment de notre société**, et celle-ci ne peut pas se construire durablement si elle n'a pas de cohésion ou de dispositif de remédiation au profit de ceux qui sont en difficulté.

Cette cohésion sociale passe, bien sûr, par **l'insertion professionnelle** ; domaine d'action dans lequel nous agissons collectivement, tant avec la collectivité départementale pour l'insertion, que régionale, en ce qui concerne la formation .

En 2018, je souhaite que l'Etat puisse accompagner le développement des acteurs de **l'insertion par l'activité économique (ACI, AI, EI et ETTI)** dont la vocation est de permettre aux bénéficiaires de ces dispositifs d'accéder à un emploi durable.

L'année dernière, l'Etat a consacré **plus de 3,5 M€** à ces dispositifs. Nous poursuivrons cet effort en 2018. Pour soutenir l'emploi de salariés en situation d'insertion, nous avons également prévu d'amplifier le recours aux « *clauses d'insertion sociale* » des marchés publics dans les dispositifs de financement de collectivités publiques (DETR, FSIL).

Dans un monde du travail ouvert et européen, la cohésion de notre société passe également par le **respect de nos principes et de nos règles, en matière sociale et dans l'application du droit du travail**. C'est, *tout à la fois*, une question de protection des salariés et d'équité entre les entreprises.

Aussi en 2018, nous ferons un effort particulier, pour **lutter** contre cette forme nouvelle de **travail irrégulier**, que constitue le **recours à des détachements frauduleux de salariés**, sous couvert de **prestations de service international (PSI)**.

\*

**La cohésion de notre société**, c'est également **l'accueil sur notre sol** de tous ceux qui sont persécutés dans leurs pays d'origine et qui **relèvent du droit d'asile**, tel que cela est prévu dans la convention de Genève de 1951.

Les politiques du séjour et de l'asile que nous conduisons sont d'abord gouvernées par des **principes communs avec l'ensemble des pays de l'Europe**, puisque les questions d'immigration sont une compétence partagée avec l'Union Européenne depuis plusieurs années maintenant.

Ainsi, à l'image de tous nos grands voisins, qu'il s'agisse de l'Allemagne, de l'Italie, du Danemark et des autres grands pays de l'Europe du Nord, **le droit du séjour et de l'asile repose sur deux piliers qui sont d'égale importance :**

- **Le premier pilier**, c'est **l'accueil**, selon les règles du droit international et européen de tous **ceux qui relèvent**, ou *qui sont susceptibles de relever*, **de la convention de Genève**.

Dans ce département, **l'Etat assure** notamment pour cela **le financement et le pilotage de 4 centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) et d'un centre d'accueil et d'orientation (CAO)**. Nous accueillons des ressortissants étrangers

reconnus réfugiés qui sont logés au sein du parc social . Nous travaillons également à l'insertion professionnelle de ces derniers pour que leurs intégrations soit pleinement réussies.

- **Le second pilier** de la politique du séjour et de l'asile, quant à lui, consiste à apporter **une réponse juste, conforme à l'Etat de droit et aux décisions de justice**, parfois ferme, mais toujours respectueuse de la personne humaine, **pour tous ceux qui n'ont pas vocation à rester sur notre sol national.**

Ces deux volets de la politique migratoire se répondent l'un à l'autre. Ils sont nécessaires et légitimes. Ce serait donc déséquilibrer notre édifice que d'oublier leur égale complémentarité.

\*

La cohésion de notre société se forge aussi au travers de **nos politiques de l'habitat et du logement** : c'est une des préoccupations premières de nos concitoyens.

Une offre adaptée de logement, une politique active en matière de réhabilitation de l'habitat dégradé, la lutte contre la précarité énergétique constituent autant d'aspects de cette politique de l'habitat.

L'action qui a été engagée, avec la ville d'Annonay, dans le cadre du **programme national de rénovation des quartiers dégradés anciens (PNRQAD)** -et qui vient d'être présentée- est un exemple de cette politique .

Et de manière plus générale, l'an dernier, en Ardèche, c'est **480 logements** qui

ont bénéficié d'aides à l'**amélioration de l'habitat**, que ce soit au profit des propriétaires-bailleurs ou des occupants.

Ces actions permettent également de financer la **lutte contre la précarité énergétique**, et de diminuer « *le second loyer* » que constitue, pour certains logements, la facture énergétique. C'est le programme « **Habiter mieux** » que met en œuvre l'État.

Ce programme sera étendu et élargi en 2018. Cette année, près de **30.000** (*trente mille*) **ménages ardéchois vont devenir éligibles à cette aide** de l'État pour rénover son habitat. *Je signerai d'ailleurs, dans quelques jours, une convention pluri-annuelle avec la CC Rhône Crussol sur ce sujet.*

\*

La cohésion sociale s'exprime enfin au travers d'une réelle **cohésion territoriale** et la permanente préoccupation, *qui est la nôtre*, qu'aucun territoire ne reste à l'écart des grandes transformations de notre pays.

Dans les parties les plus rurales de notre département, ce sont souvent les collectivités du bloc communal, *communes et intercommunalités*, qui sont les vigies et les relais de ces politiques territoriales.

La pause institutionnelle qui a été annoncée par le chef de l'État, *après plus de 5 lois en 8 ans sur l'organisation institutionnelle des communes*, le choix fait dans le projet de loi de finances pour 2018 de **maintenir les dotations aux collectivités**, à un moment où l'argent public est rare, et la reconduction d'un effort historique



**en faveur de l'investissement public local** constituent autant d'éléments favorables pour notre cohésion territoriale.

D'autres chantiers sont devant nous, et notamment celui, *très attendu par nos concitoyens*, relatif à l'**accès aux soins** médicaux, - *qui peut trouver un nouvel essor au travers de la télémédecine-*, ou bien encore la **résorption des zones blanches** en matière de téléphonie mobile-.

Sur ce dernier sujet, le Gouvernement vient de signer ce week-end un **accord avec l'ARCEP (l'autorité de régulation en matière de télécoms)** et les opérateurs **de téléphonie mobile.**

Cet accord comprend, en particulier, un **programme de couverture des zones « blanches » et « grises »** qui permettra de servir autant de nouvelles zones que l'ensemble des programmes gouvernementaux depuis 15 ans !

\*

\* \*

4/ J'arrêterai là cette énumération, mais avant de terminer, je souhaiterai également pouvoir exprimer devant vous, **l'état d'esprit** avec lequel les services de l'État travaillent et veulent aborder l'année 2018.

En septembre dernier, le chef de l'État a exhorté les Préfets à agir comme des « **entrepreneurs de l'Etat** » -*je trouve la formule enthousiasmante-*, c'est-à-dire à **agir en responsabilité, avec une volonté affirmée de transformation.**

Qu'il s'agisse de sécurité intérieure ou civile, des choix de politiques budgétaires ou fiscales, des politiques économiques et sociales, des relations avec les collectivités, du droit de l'environnement, de l'urbanisme ou du droit du travail, nous avons l'impérieux devoir de « **sortir d'une administration de la précaution et de la reproduction pour prendre la part de responsabilité et de risque qui nous revient** ».

Or, « *Pour que le mal triomphe* » disait le philosophe britannique Edmund Burke, « *seule suffit l'inaction des hommes de bien* ».

Il nous appartient donc, au sein des services de l'État, non seulement de raisonner en « *hommes de bien* » mais aussi d'**agir, avec détermination et célérité à vos côtés**, pour faire aboutir les projets qui participent à la transformation et au développement de notre département.

\*

Cette détermination dans l'action doit s'exprimer, *bien sûr*, avec **les acteurs économiques de ce département**, *ceux qui créent la richesse*, en ayant en mémoire que le temps de l'administration doit aujourd'hui **se mettre au diapason du temps de l'entreprise**.

En présentant un **projet de loi relatif au « droit à l'erreur »**, le Gouvernement a d'ailleurs voulu conforter la relation de confiance entre l'administration et les Français ; une relation qui doit être fondée sur la **bienveillance** et la **sincérité**.

Pour que cette bienveillance puisse s'exprimer pleinement, encore faut-il que nous tempérons le penchant, très latin, qui nous amène *parfois* à considérer que la loi est une base de discussion....

\*

Cette même **bienveillance** gouverne les relations que nous avons nouées avec les **acteurs sociaux ou associatifs** ; ceux que l'on appelle souvent les acteurs de la « société civile ».

Parfois, sommes-nous surpris par leur spontanéité, par leurs attentes, voire leurs revendications ; mais tous témoignent d'un **engagement sincère**, d'une grande générosité et de convictions solidement établies. Ils sont aujourd'hui des **interlocuteurs reconnus et appréciés** par les services de l'État dans ce département.

\*

Enfin, je voudrais témoigner de l'importance que j'attache à la **relation partenariale et confiante, nouée avec les collectivités territoriales** :

- Avec la **collectivité départementale** d'abord, car nous partageons un même objectif qui nous rassemble : **faire réussir l'Ardèche dans son ensemble.**

Nos vœux conjoints, *tradition poursuivie bien volontiers cette année*, sont plus qu'un symbole. C'est la traduction d'une **ambition commune** et d'une manière de travailler, respectueuse de chacun mais entièrement tournée vers la **réussite collective des projets ardéchois.**

- Avec la **collectivité régionale**, nous nouons et continuerons à nouer des **relations efficaces et fructueuses**, notamment dans ses importants domaines de compétences en matière d'économie ou de formation..

- Et enfin, nous conserverons la relation si particulière que l'État a noué avec les **communes et intercommunalités**, depuis plus de deux siècles.

La commune est la « **cellule de base** » de notre **République**, c'est le lieu où s'exprime, de la manière la plus concrète, le sentiment d'appartenance à notre démocratie. Pour reprendre les mots du président de l'AMF, c'est une « *petite République dans la grande* ».

A nos yeux, il n'y a pas de petites ou de grandes communes. Il y a des communes peuplées, et d'autres qui le sont moins.

Mais toutes, parce qu'elles incarnent la Nation peuvent compter sur **l'engagement et la disponibilité des services de l'État.**

\*

\* \*

Mesdames et Messieurs,

Si vous m'y autorisez, j'aurai, *pour conclure*, quelques mots plus personnels à l'attention de ceux qui vous entourent.

La vie professionnelle ou la vie publique trouvent souvent de la motivation et du réconfort dans une vie personnelle épanouie. Nous savons combien le soutien de nos proches est important dans chacun des moments de notre existence.

Aussi, c'est de manière très sincère que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, pour l'année qui s'annonce. Pour vous, vos conjoints, vos enfants, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Je vous présente également mes meilleurs vœux de succès dans tout ce que vous entreprendrez en 2018, que ce soit à titre personnel, ou professionnel.

Et que cette année, nouvelle, soit placée sous le **sceau de la réussite pour l'Ardèche et ses habitants.**

\*

\* \*

